

UNE PRISON DANS LA VILLE L'INTÉGRATION DU CENTRE DE DÉTENTION DE MELUN DANS SON TISSU UR- BAIN LOCAL POURRAIT-ELLE SERVIR L'INSERTION SOCIALE DES DÉTENUS?

cohabitation, distances, limites, relations, sortie, ouverture

Le centre de détention de Melun est un centre privatif de liberté de 3,5 hectares accueillant 300 détenus. Ces derniers sont principalement des auteurs d'infractions à caractère sexuel dont 80% coupables de pédophilie. Situé sur la pointe est de l'île Saint-Etienne, élément central du centre ville, le centre de détention profite de nombreux jeux de distance/proximité, continuité/discontinuité. Visuellement très présent de part son mur de sept mètres et ses bâtiments aux multiples fenêtres, la Seine l'éloigne des berges, le met à distance, le rétréci.

Le vocabulaire architectural et urbain de la prison, cette petite ville dans la ville en fait un sujet de paysage. La prison propose aux personnes extérieures une expérience ambivalente mêlant proximité sonore et mise à distance visuelle. On ne voit rien mais on entend. On entend des voix, des portes qui s'ouvrent et qui se ferment, le bruit des machines dans les ateliers de la prison... A l'inverse, que voient les détenus, qu'entendent-ils ? Dans les cours de promenade, sans les voir ils entendent des sons de liberté, de mouvement, de déplacement. C'est la ville qui s'active. Ils entendent aussi les vagues de la Seine se heurter aux berges à chaque passage de péniche, les bruits des moteurs des voitures sur les ponts, le souffle du vent dans les peupliers qui longent l'enceinte du centre de détention. A l'inverse, dans les cellules du deuxième et troisième étage du bâtiment, ils prennent de la hauteur et ils voient. Mais ils voient sans toucher, sans sentir et finalement sans entendre.

Il me paraît donc nécessaire de me demander quelles sont, d'un côté ou de l'autre, les formes spatiales perçues et comprises, quel est le paysage imaginé. Outre les thématiques de la vue, du regard, des sons et des bruits, je souhaite m'intéresser aux notions de limites, de seuils, de passage. Mais aussi à la recherche des espaces intermédiaires, des interfaces, des ouvertures, des ruptures. Quels types d'espace composent l'intérieur, l'extérieur, l'entre deux ? Comment passons-nous de l'espace public à la prison ? Du dehors au dedans. De l'avant à l'après.

Anciennement couvent des soeurs Saint-Nicolas, il fut converti en 1808 en maison centrale jusqu'en 1977, puis en centre de détention. Depuis une dizaine d'années, une décision de fermeture du centre de détention de Melun est annoncée, annulée, puis rétablie. Un centre pénitentiaire devrait être créé en périphérie de l'agglomération melunaise, à Crisenoy, afin d'accueillir 1000 nouvelles places. Pour l'instant rien d'écrit, ni de signé, seulement des annonces orales. L'ouverture de ce nouveau centre serait prévue pour 2027 et les détenus du centre de détention de Melun y seraient donc, à cette même date, transférés.

C'est en travaillant sur le lien présumé entre l'insertion sociale du détenu et l'intégration spatiale de la prison que j'aimerais me demander dans quelles mesures nous pouvons imaginer de nouvelles formes d'organisation spatiale. Ma réflexion questionnera autant l'aménagement des espaces intra-muros que l'intégration de la prison dans son environnement et son implantation dans un tissu urbain local.

Différentes échelles de projet, spatiales et temporelles vont donc se succéder. Dans un premier temps, le centre de détention est là, quelles nouvelles formes d'espaces, de relations avec l'extérieur pouvons-nous imaginer ? Dans un second temps, si la fermeture du centre est avérée, comment allons-nous penser l'évolution de ce site, avec son organisation, ses bâtiments, son histoire et l'environnement dans lequel il s'inscrit ?